

A Lougansk, une table ronde sur l'application du principe de liberté de conscience en jurisprudence



Service de communication du DREE, 23.12.2022. Le 22 décembre, la Chambre publique de la Fédération de Russie organisait sous la forme de téléconférence avec la Chambre publique de la République populaire de Lougansk une table ronde intitulée « Le développement de l'application du principe de liberté de conscience dans la jurisprudence : question, aspects régionaux ».

L'initiative de cette téléconférence revient à la Commission de la Chambre publique de la Fédération de Russie chargée de l'harmonisation des relations interethniques et interreligieuses, ainsi qu'à l'Association russe de défense de la liberté religieuse et au Département synodal chargé des relations entre l'Église, la société et les médias. L'événement avait lieu avec le soutien de la Fondation des bourses présidentielles.

L'archiprêtre Serge Zvonariov, secrétaire du DREE chargé des relations avec l'étranger lointain, et

l'archiprêtre Nikolaï Guermanski, membre de la Chambre publique de la région de Belgorod et chef du doyenné de l'arrondissement de Rakitnoïé dans le diocèse de Goubkine, se sont rendus à Lougansk pour participer à la table ronde. Ils ont été rejoints par O. Gontcharov, secrétaire général de l'Association de défense de la liberté religieuse, membre du Conseil présidentiel d'interaction avec les associations religieuses.

Des représentants des autorités fédérales et régionales, des experts dans le domaine des rapports entre l'État et les confessions, des membres des communautés religieuses influents étaient invités à la manifestation. La discussion a porté sur le développement du dialogue entre les services publics, les associations religieuses et les experts dans le domaine des relations entre l'État et les confessions, sur l'intégration des associations religieuses des nouvelles régions de Russie dans l'espace socio-culturel et juridique de la Fédération de Russie, ainsi que sur l'implémentation des règlements de l'arrêté du président de la Fédération de Russie n° 809 en date du 9 novembre 2022 « De l'affirmation des principes de la politique de l'État pour la sauvegarde et la consolidation des valeurs traditionnelles spirituelles et morales russes ».

Après l'annonce des principaux thèmes de discussion, de nombreux experts ont présenté leur rapport, dont le vice-président du Département synodal chargé des relations entre l'Église, la société et les médias, V. Kiptchidze.

A l'issue des travaux de la table ronde, l'archiprêtre Serge Zvonariov, l'archiprêtre Nikolaï Guermanski, O. Gontcharov et le moufti de RPD, E. Gambarov, ont remis aux enfants du Donbass de l'aide humanitaire collectée par les membres du Groupe de travail interreligieux de défense des droits des fidèles contre la discrimination et la xénophobie. Ce groupe fonctionne dans le cadre du Conseil présidentiel d'interaction avec les associations religieuses de Russie.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/89888/>